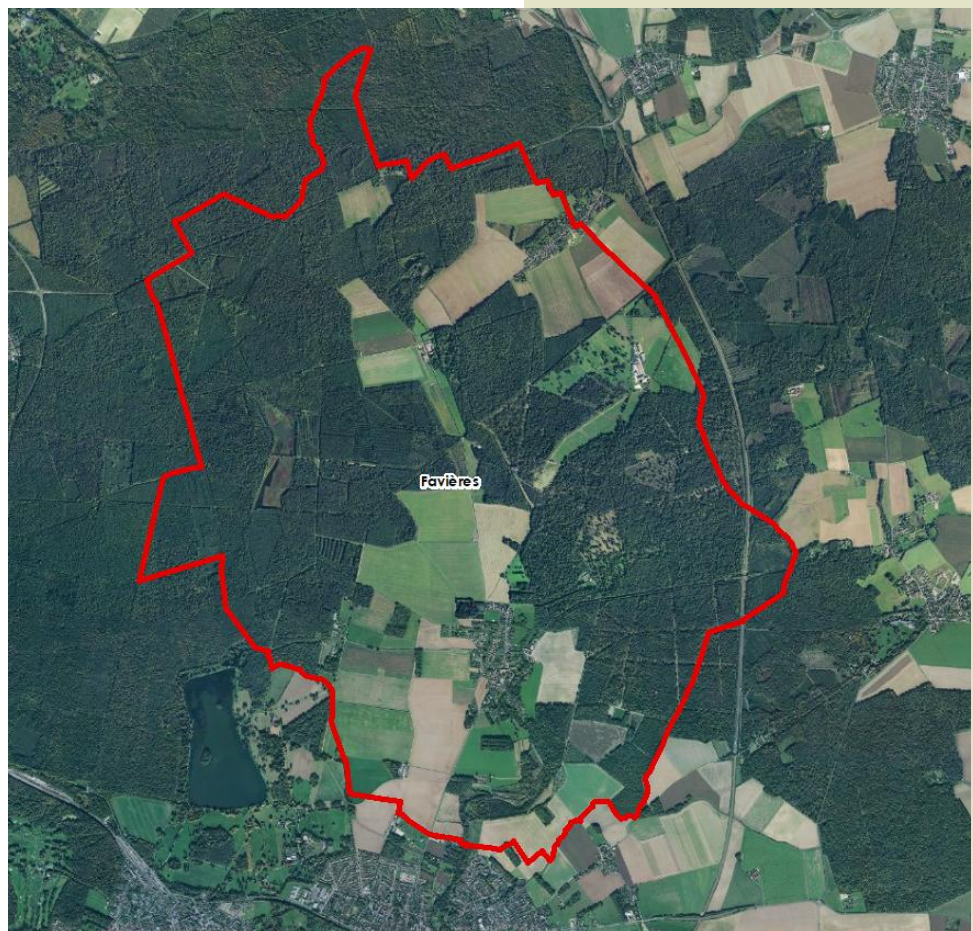


**Mairie de Favières**  
**5 rue de la Brie**  
**77 220 Favières**

# **PLAN LOCAL D'URBANISME**

## **COMMUNE DE FAVIERES**

### **7.2 BILAN DE LA CONCERTATION**



## **Bilan de la concertation**

### **Plan Local d'urbanisme**

La Commune de Favières-en-Brie a prescrit la révision de son plan local d'urbanisme par délibération en date du 8 avril 2022.

Conformément à l'article L300-2 du code de l'urbanisme, une concertation continue a été mise en œuvre tout au long du processus de révision du PLU. La procédure de révision arrivant à son terme, il convient désormais d'établir le bilan de cette concertation dont les modalités ont été définies lors de la délibération du 8 avril 2022.

Les modalités de la concertation étaient définies de la façon suivante :

- Affichage en mairie et information dans le bulletin d'information municipal (L'Arbre à Lettres) et sur le site communal
- Mise à disposition du public des documents débattus en conseil municipal, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public
- Mise à disposition du public, aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'un registre destiné à recevoir les observations du public
- Organisation d'une réunion publique au moins avant la clôture de la concertation préalable.

### **Le déroulement de la concertation**

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2022 de procéder à la révision d'un plan local d'urbanisme, la commune a fait porter à la connaissance des administrés, des personnes publiques associées de Seine-et-Marne et du grand public sa décision.

La délibération a été notifiée en envoi recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Préfet, Monsieur le sous-préfet, à la DDT, à la DTARS, à la DRIEAT, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'industrie, Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture, Monsieur le Président de la Chambre des métiers, Monsieur le président de la communauté de communes, aux Maires des communes limitrophes.

Pendant toute la procédure de révision du PLU, la commune a renseigné et recueilli les remarques de la population selon les moyens prévus par la délibération du 8 avril 2022.

## •AFFICHAGE EN MAIRIE ET INFORMATION DANS LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL (L'ARBRE A LETTRES) ET SUR LE SITE COMMUNAL

Tout au long du processus d'élaboration du plan local d'urbanisme, la commune a informé les administrés de l'avancement de la réflexion autour de celui-ci grâce à l'affichage en mairie ainsi que le bulletin municipal « L'arbre à lettre » et sur le site internet de la mairie.

A l'entrée de la Mairie, un panneau d'information réservé pour le PLU a été installé à l'entrée de la mairie. Les informations des documents en cours d'élaboration (1<sup>ère</sup> page) sont affichées avec l'information qu'ils sont disponibles pour consultation sur demande à l'accueil de la Mairie.

Liste des informations publiées dans le bulletin municipal l'Arbre à Lettres de  
D'Octobre 2022 à octobre 2024

AAL8\_OCT2022\_BAT 2

AAL8\_OCT2022\_Bdef 15

AAL11 oct 2023 2

AAL10 juin2023 2

AAL14 octobre 2024 BAT 2

AAL7\_juin2022\_BAT 2

AAL8\_OCT2022\_Bdef 14

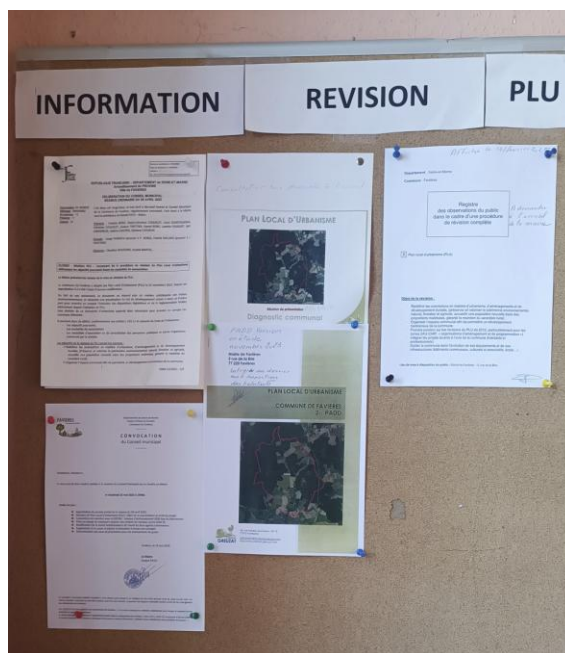
AAL10 juin2023 6

AAL9 fevrier2023 6

AAL12 fevrier2024 BAT 4

AAL9 fevrier2023 3

AAL15 Février 2025 AGENDA Réunion publique du 14 mars 2025



## • MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DES DOCUMENTS DEBATTUS EN CONSEIL MUNICIPAL, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

La commune a exposé l'avancement de son PLU au sein de la mairie. L'ensemble des pièces étaient consultables en mairie. Cette exposition a duré la totalité de la phase d'étude du PLU. De plus les documents projet pouvaient être téléchargés sur le site internet de la mairie.



The screenshot shows the official website of the commune of Favieres. At the top, there is a navigation bar with the commune's logo and several menu items: LA MAIRIE, ENFANCE ET JEUNESSE, ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS, LE VILLAGE, and INFOS PRATIQUES. Below the navigation bar is a large banner image of a village scene with the title 'Révision du PLU' overlaid. Underneath the banner, there is a sub-header 'A la une > Révision du PLU' and a main heading 'Pour tout savoir sur la révision en cours du PLU'. The main content area states that a public meeting will be held on Friday, March 14th at 19h00 in the village hall. It also lists several documents available for consultation, including the 2022 launch deliberation, the 2022 communal diagnostic, the 2023 PADD version, the 2025 PADD deliberation, and the 2025 PADD version.

**FAVIERES**  
Au cœur de la Brie

LA MAIRIE   ENFANCE ET JEUNESSE   ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS   LE VILLAGE   INFOS PRATIQUES

## Révision du PLU

A la une > Révision du PLU

### Pour tout savoir sur la révision en cours du PLU

Participer à la réunion publique qui se tiendra le vendredi 14 mars à 19h00 à la salle des fêtes, rue du Marais.

Documents disponibles :

- Délibération de lancement du 8 avril 2022
- Diagnostic communal septembre 2022
- PADD version novembre 2023
- Délibération PADD de février 2025
- PADD version février 2025

## • MISE A DISPOSITION DU PUBLIC, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'UN REGISTRE DESTINE A RECEVOIR LES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Dès l'information du lancement de la procédure de la révision du PLU, des habitants ont souhaité être informés, des entretiens ont eu lieu et des demandes ont été exprimées.

Toutes les demandes ont été discutées avec les élus dans le cadre des réunions de la commission urbanisme.

Un mois avant le débat du conseil sur le PADD, le document a été consultable et un registre d'observation a été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie à compter du 14 février 2025.

Le registre comprenait la délibération du 8 avril 2022. Par la suite, y ont été ajoutés le débat, en Conseil Municipal sur les orientations du PADD ainsi que le PADD lui-même, les OAP au fur et à mesure de leur avancement, le projet de règlement et le projet de zonage.

Les consultations des documents en Mairie ont généré des entretiens, sur des questions et des demandes privées et n'ont pas fait l'objet d'inscription sur le registre.

La commune a reçu quelques courriers papier pour des demandes concernant le PLU durant la phase d'étude. La commune invite les personnes à venir à l'enquête publique pour faire la demande souhaitée officiellement.

•ORGANISATION D'UNE REUNION PUBLIQUE AU MOINS AVANT LA CLOTURE DE LA CONCERTATION PREALABLE.

La commune a organisé une réunion publique débat le 14 mars 2025 afin de présenter l'ensemble du projet, le rapport de présentation, le PADD, les OAP, le zonage et parler oralement du règlement. Un échange constructif a été mis en place avec les administrés présents.



Evénements > Réunion publique sur la révision du PLU

« Tous les Événements »

Cet événement est passé.

mars 14-19 h 00 min - 21 h 00 min

**P** PLAN  
**L** LOCAL  
**U** d'URBANISME

Pour tout savoir sur la révision en cours du PLU.

Participer à la réunion publique qui se tiendra le vendredi 14 mars à 19h00 à la salle des fêtes, rue du Marais.

VENREDI  
**14 MARS**  
19H  
SALLE  
DES  
FETES

RÉUNION  
PUBLIQUE  
**PLU**

PLAN  
LOCAL  
URBANISME



EN  
PRÉSENCE  
DU  
CABINET  
GREUZAT





Non prévu dans la procédure de concertation, deux réunions d'information et d'échange se sont tenues avec l'association pour la sauvegarde du village de Favières-La Route, le **27 avril 2023 et le 5 mars 2025**.

### **Bilan de l'efficacité des procédures et outils de concertation mis en place.**

|                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>AFFICHAGE EN MAIRIE ET INFORMATION DANS LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL (L'ARBRE A LETTRES) ET SUR LE SITE COMMUNAL</u></li> </ul>                | <p><b>Bilan moyen :</b> La commune n'a pas eu de retours particuliers en lien avec ces publications dans le bulletin municipal et sur le site internet</p>            |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DES DOCUMENTS DEBATTUS EN CONSEIL MUNICIPAL, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC</u></li> </ul>       | <p><b>Bilan moyen :</b> Quelques habitants ont pris connaissance des éléments d'étude et ont posés des questions à la mairie.</p>                                     |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>MISE A DISPOSITION DU PUBLIC, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'UN REGISTRE DESTINE A RECEVOIR LES OBSERVATIONS DU PUBLIC</u></li> </ul> | <p><b>Bilan moyen :</b> Les consultations des documents ont conduits à des demandes privées sans inscription sur le registre. Des courriers papier reçu en mairie</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>ORGANISATION D'UNE REUNION PUBLIQUE AU MOINS AVANT LA CLOTURE DE LA CONCERTATION PREALABLE.</u></li> </ul>                                            | <p><b>Bilan positif :</b> La réunion publique débat à attirer une trentaine d'administrés, un échange constructif a eu lieu après la présentation.</p>                |